

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-780586

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>13225</u>			
Société :			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Pensionné(e) <input type="checkbox"/> Autre :			
Nom & Prénom : <u>EL AFFAKI Hala</u>			
Date de naissance : <u>04/02/1995</u>			
Adresse :			
Tél. : <u>0648112242</u> Total des frais engagés : <u>523,00</u> Dhs			

Authorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :	
Docteur. HADDOUT Sana Gynécologue- Obstétricienne Téléphone: 06 62 02 48 40	
Date de consultation : <u>21/01/2023</u>	Age :
Nom et prénom du malade : <u>El AFFAKI NACA</u>	
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

Je déclare que les renseignements portés sur la présente déclaration sont exacts et conformes à la protection des données personnelles.

Date : 27/01/2023

Date : 27/01/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/10/13	Consultation	302,00	302,00	INP : 061304754 Docteur. HADDOU Sana Gynécologue- Obstétricienne Téléphone: 06 62 02 48 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
253 Av Hassan II (Oujda) RC : 390249 Hassan II Avenue Hassan II Avenue	24/10/13	223,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

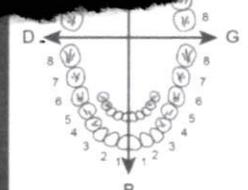
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

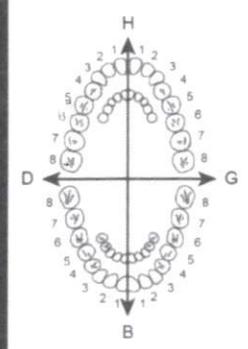


O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. HADDOUT Sana

Médecin Spécialiste en Gynécologie Obstétrique

Lauréate des facultés de médecine de Casablanca et de Paris Saclay

Diplômée en Échographie, Faculté Paris Descartes

Diplômée en Assistance médicale à la procréation, Paris

Diplômée en Coeliochirurgie, CHU Clermont Ferrand

Diplômée en Hystéroskopie opératoire, Paris

Diplômée en Chirurgie vaginale, Nîmes

Diplômée en Colposcopie et pathologie

cervico vaginale



Cabinet de Gynécologie Obstétrique

الدكتورة حدوت سنا

طبيبة أخصائية في طب و جراحة أمراض النساء والتوليد

خرسچة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء وباريس ساکلای

دبلوم في الفحص بالصدى ، جامعة ديكارت بباريس

دبلوم في علاج عقم الزوجين و المساعدة على الانجاب، باريس

دبلوم في الجراحة بالمنظار الباطني ، كلية كليرمون فيران

دبلوم في تنظير الرحم التخسيمي والجراحي ، باريس

دبلوم في الجراحة المهمبلي، نيم

دبلوم في التلقيح المهبلي وأمراض عنق الرحم، فاس

ORDONNANCE

24/01/2023

EL AFFAKI HALA

29.00

- **hydralin gyn**
1 toilette vaginale x 2 par jour
144.00
- **cicalfate - crème**
1 application x2 par jour pour irritations

223.00

PPC

79,00 DH

PHARMACIENNE NACIRI
253 AV MOHAMED TAIEB NACIRI
B.P. Hassan II Oulfa - Casablanca
RC : 390249

Docteur. HADDOUT Sana
Gynécologue- Obstétricienne
Téléphone: 06 62 02 48 40